

CIRCUIT DE MORNAY

23220 - BONNAT

Mornay  
**.trackday**  
JOURNÉE OPEN UNIQUEMENT SUR INSCRIPTION\*

RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT VOTRE JOURNÉE DE ROULAGE !

**180 EUROS TTC**

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS:

**06.64.36.21.47**



circuit de  
**MORNAY**

\* SOUS RESERVE D'ACCEPTATION DU REGLEMENT DES TRACKDAY DISPONIBLE AU TELECHARGEMENT

# MORNAY TRACKDAY

INFORMATIONS, CONSIGNES ET RÈGLES DE COMPORTEMENT

Les journées « **Mornay Open** » sont l'occasion, pour tout à chacun, après inscription, de rouler avec son propre véhicule en toute sécurité sur un des plus beaux circuits de France sans chronométrage et sans esprit de compétition.

Ce document qui compile les informations, les consignes de sécurité ainsi que les règles de comportement à respecter est à lire et doit être bien compris par les participants.

**Aucun manquement aux règles de ce document ne sera toléré.**

Pour toute question et demande de renseignements :

**05.55.62.41.78**

**06.64.36.21.47**



# CONDITIONS D'INSCRIPTION

Pour vous inscrire à une journée trackday du circuit de Mornay, vous devez réunir **toutes les conditions suivantes** :

- Disposer d'un véhicule en bon état de fonctionnement. Aucune réparation ou travail sur le véhicule ne sera toléré sur place.
- Disposer d'un pot et d'une ligne d'échappement **totalem<sup>ent</sup> d'origine et en bon état**. Un contrôle avec sonomètre sera effectué sur les véhicules accédant au circuit. La limite maximale en db acceptée sur le circuit de Mornay est de **85 décibels (en statique)**. **Les véhicules de compétition sont les bienvenus mais une ligne complète conforme au véhicule routier équivalent doit être en place pour le roulage. Les conducteurs disposant d'un système de clapet d'échappement laisseront le système en position fermée. L'admission des moteurs doit également être d'origine.**

Le circuit se réserve le droit d'interdire l'accès à la piste à tout véhicule qui dépasserait ce niveau.

- Disposer de casques.
- Disposer d'un crochet de remorquage à l'avant ou à l'arrière du véhicule
- Les conducteurs inscrits (*dans la limite de 4 par véhicule*) devront présenter une pièce d'identité ainsi que l'original du permis B en cours de validité. Les accompagnants mineurs de 16 ans devront présenter une pièce attestant de leur âge.
- Disposer obligatoirement d'une attestation ou un certificat d'assurance de **Responsabilité Civile Circuit\*** afin de garantir les dommages que vous pourriez faire subir aux installations ou aux autres participants. Cette garantie doit être contractée avant la journée, le circuit n'offrant pas de service d'assurance sur place. Voici une liste (non-exhaustive) de sites qui proposent des assurances responsabilité civile circuit à la journée ou à l'année :

Les grands principes de l'assurance sur circuit :

<https://www.hyperassur.com/assurance-auto/types/sassurer-rouler-circuit/>

Sites d'assurances RCC :

[http://www.arca-assurances.fr/index.php?option=com\\_content&view=category&layout=blog&id=3](http://www.arca-assurances.fr/index.php?option=com_content&view=category&layout=blog&id=3)

<http://www.assurancepiste.com>

<http://www.racecare.fr/>

<http://www.lenevette-assurances.com/contrat.php>

<http://www.grassavoie.fr/nos-offres/assurances-responsabilite-civile/responsabilite-civile-circulation-circuit-83054.html>

<http://www.poleposition-assurances.com/responsabilite-civile-circuit/>

[http://www.arca-assurances.fr/index.php?option=com\\_content&view=category&layout=blog&id=3](http://www.arca-assurances.fr/index.php?option=com_content&view=category&layout=blog&id=3)

<http://monassurancecircuit.com/auto-assurance-responsabilite-civile-circuit>

*\*La responsabilité civile est la 1ère assurance obligatoire pour rouler sur circuit. Elle est indispensable et vous couvre en cas de dommages corporels causés aux tiers. Si elle figure dans votre contrat d'assurance voiture, il est nécessaire de demander une attestation à votre assureur et de la présenter le jour du roulage. Attention : cette attestation doit mentionner que vous êtes couvert en cas de roulage sur circuit automobile.*

# CONSIGNES DE SECURITE

## **Concernant les personnes**

- . Les passagers doivent au minimum avoir 16 ans.
- . Le port du casque est obligatoire pour accéder à la piste.
- . Le ou les conducteur(s) inscrits et désignés lors de l'inscription ne peuvent en aucun cas céder leur accès en piste à un accompagnant non-prévu comme conducteur lors de l'inscription. Tout manquement à cette règle entraînera une exclusion immédiate.

## **Concernant les stands**

- . La voie d'accès aux stands (*entrée et sortie*) ainsi que les stands doivent rester libres d'accès en tous temps. Le stationnement ou le dépôt de matériel dans ces zones est strictement interdit.
- . Le sens de circulation de la voie d'accès aux stands, des stands et de la piste se fait dans le sens horaire.
- . Toute personne se trouvant près de la voie d'accès ou de sortie des stands ainsi que dans les stands doit rester consciente qu'à tout moment un véhicule en mouvement peut arriver ou manœuvrer. Les accompagnants et pilotes adopteront une attitude de sécurité et d'attention particulière pour éviter tout accident. Tout manquement à cette règle entraînera une exclusion immédiate.
- . **Les refuelings sont interdits sur la pitlane et dans les stands. Une zone spécifique est mise à disposition afin d'effectuer les pleins d'essence si nécessaire.**

## **Concernant le véhicule**

- . Tous les roulages s'effectuent vitres fermées. Une ouverture de 5cm maximum est autorisée.
- . Un seul passager de plus de 16 ans en plus du conducteur est autorisé sur le siège avant droit du véhicule.
- . Le passager doit pouvoir s'attacher conformément aux règles de sécurité en vigueur.
- . Aucun objet non-attaché, susceptible de blesser le conducteur et/ou le passager ne doit se trouver dans le véhicule pendant les sessions de roulage. Les caméras et autres appareils électroniques doivent être solidement ancrés et ne poser aucun problème de sécurité.

## **Concernant les roulages**

- . Le briefing est **obligatoire pour les conducteurs inscrits** et désignés comme tels. Tout conducteur n'ayant pas assisté au briefing ne pourra entrer en piste. L'encadrement du circuit sera présent pour répondre à toutes vos questions tout au long de la journée.
- . Les ordres, consignes et indications données par le personnel du circuit de Mornay ont force de loi sur le site et doivent être scrupuleusement respectées. Le Directeur de piste a toute latitude pour régler les éventuels litiges et prendre les mesures qui s'imposent.
- . La piste est ouverte de 09h à 12h et de 14h à 17h.
- . Toute glissade sur piste sèche est formellement interdite pour des raisons de nuisances sonores, **le drift est interdit.**
- . Conformément à l'homologation du circuit par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, le nombre de véhicules pouvant circuler simultanément en piste est limité à 12.
- . Sur la piste, la courtoisie est de mise.
- . Si vous avez un problème mécanique en piste, arrêtez-vous immédiatement en bord de piste, le plus à l'extérieur possible, dans un endroit sécurisé. Notre équipe viendra vous porter assistance pour le retour au stand. En cas d'attente, éloignez-vous du véhicule et restez dans une zone sécurisée.
- . L'usage de l'avertisseur sonore est interdit dans l'enceinte du circuit.
- . Signalez immédiatement toute découverte et toute perte de fluides (huile, eau, essence, etc.).
- . Signalez immédiatement les autres conducteurs en difficulté ou arrêtés en bord de piste. A leur niveau, ralentissez mais ne vous arrêtez pas sauf pour porter secours et empêcher un péril imminent.
- . Si vous décidez de faire un tour de refroidissement à la fin de votre roulage, allumez obligatoirement vos feux de détresse et libérez la trajectoire pour les autres conducteurs
- . Le Directeur de piste, ses adjoints et l'ensemble du personnel de piste ont toute autorité pour interrompre ou annuler une session si les conditions de sécurité nécessaires ne sont pas ou plus réunies.

# SUR LE CIRCUIT

- Les enfants sont autorisés sur le circuit (*dans la zone réservée à cet effet et uniquement dans cette zone*) sous l'entière responsabilité de leurs parents.
- Les accompagnants sont limités à 3 personnes par voiture. Au total, 1 voiture inscrite comprend 4 personnes maximum (*1 conducteur + 3 accompagnants ou 3 autres conducteurs*).
- Les accompagnants sont autorisés uniquement dans la zone délimitée qui leur est réservée près des stands. En aucun cas ils ne sont autorisés à franchir le mur de protection, à aller sur le circuit ou aux abords de la piste. Seuls les personnels du circuit de Mornay sont autorisés à entrer et stationner sur et aux abords de la piste.
- Les accès au château sont réservés au personnel du circuit de Mornay et, sauf exception, les conducteurs et accompagnants n'y ont pas accès seuls.
- Les conducteurs et accompagnants ont accès au restaurant du château uniquement sur réservation préalable lors de l'inscription à la journée.
- Le circuit ne disposant pas d'aires de pique-nique, la prise de sandwiches est uniquement autorisée sur l'aire qui leur est réservée près des stands et pour les pilotes dans les stands. **Les barbecues et autres système de chauffe sont interdits dans l'enceinte du circuit.**

## ANNULATION ET REMBOURSEMENT

En cas de circonstances exceptionnelles, le circuit de Mornay se réserve le droit d'annuler une journée trackday. Les personnes s'étant inscrites seront contactées et remboursées.

En cas de mauvaise météo, votre engagement reste confirmé.

Toute annulation devra se faire **uniquement par email à [mornayevent@gmail.com](mailto:mornayevent@gmail.com)** . Vous devez impérativement avoir reçu une réponse de notre part par email pour considérer que votre demande est traitée.

Jusqu'à **30 jours avant la date réservée**, tout participant peut annuler ou reporter la date de sa participation à la journée sans justificatif.

**Entre 30 et 15 jours**, tout participant peut annuler ou reporter la date de sa participation à la journée uniquement en cas de force majeure et sous réserve de production d'un justificatif.

Dans le délai de **15 jours avant la date réservée**, aucune annulation ne sera possible quelqu'en soit le motif.

# ANNEXE BRUIT

## A lire très attentivement

L'équipe du Circuit de Mornay souhaite rappeler aux participants et aux organisateurs l'importance de la gestion du bruit que peuvent générer les véhicules sur la piste. Cette gestion est l'affaire de tous.

Les limites maximales en décibels du Circuit de Mornay sont les suivantes :

- en dynamique, la limite maximale autorisée est de **95db**

- en statique, la limite maximale autorisée est de **85db**

Chaque véhicule devra respecter ces limites en tout endroit du circuit.

Conformément à l'alinéa 2 de la page « Conditions d'inscription », l'ensemble des véhicules destinés à participer à une de nos journées trackday devra s'adapter au niveau demandé. Pour des raisons d'équité vis-à-vis de ceux qui produisent des efforts techniques et financiers, aucune exception ne sera tolérée.

L'équipe du circuit est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

### **Description de la procédure:**

Mesures automatiques (*sonomètre étalonné*)

Tous les véhicules dépassant la valeur maxi de **95db sur la piste** seront informés de la manière suivante lors de leur passage devant les stands:

- ! Affichage d'un panneau "Bruit" (fond noir + lettrage fluo)
- ! Présentation du drapeau noir

Dans tous les cas, le pilote informé devra **IMPERATIVEMENT** terminer le tour de piste entamé et rentrer aux stands afin de se présenter au directeur de piste. Notre priorité étant la sécurité et la bonne tenue de la journée, les valeurs affichées par le sonomètre ne pourront pas être remises en cause.

Dans le cas où une solution technique permet au participant d'atteindre les objectifs fixés en terme d'émission sonore, l'accès à la piste lui sera de nouveau offert. Dans le cas contraire, si aucune action corrective ne permet au véhicule de redescendre dans la limite autorisée, l'accès à la piste sera définitivement impossible. Enfin, dans le cas où le niveau sonore global d'une session deviendrait trop important, le directeur de piste pourra arrêter au drapeau rouge la séance de roulage afin d'identifier les véhicules non conformes.

Réduire les nuisances sonores est l'affaire de tous. Faire du bruit ne signifie pas aller vite ou être performant. En être conscient évitera les incompréhensions lors de votre venue sur le circuit ou durant les sessions de roulage.

C'est à ce prix que des journées de roulage continueront de pouvoir être organisées.

# MORNAY TRACKDAY

Date(s) journée(s) :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone - Fax :

E-Mail :

Marque du véhicule :

Modèle :

Immatriculation :

Cie d'Assurance :

## Inscription

Un bulletin par véhicule. L'inscription ne pourra être validée qu'à réception du paiement total.

**Tarif :**

. Trackday pour 1 voiture (1 conducteur) : = **180 €**

. Conducteur(s) supplémentaire(s) : 50 € x  =  €

**TOTAL** =  € TTC

Noms et prénoms des personnes susceptibles de pénétrer dans l'enceinte du circuit, (conducteurs et accompagnants)

1 :

2 :

3 :

4 :

**Ce bulletin d'engagement est à retourner signé et correctement rempli, accompagné des photocopies du certificat d'immatriculation et du permis de conduire du ou des conducteurs.**

Documents à renvoyer par e-mail à [mornayevent@gmail.com](mailto:mornayevent@gmail.com) avec votre paiement

par virement voir RIB ci dessous :

**IBAN** FR76 1090 7002 5018 6212 2271 238    **BIC** CCBPFRPPBDX

ou par chèque à :

**POLE POSITION – Circuit de Mornay – 23220 BONNAT**

Par mon inscription, je reconnais avoir pris connaissance des consignes et du règlement. Je l'accepte sans réserve et dans son intégralité. **Cochez ici**

Je certifie exactes les informations inscrites sur le bulletin d'inscription et je déclare renoncer à tous recours contre l'organisateur et adhérer à la bonne réalisation de cette manifestation.

Signature et date précédées de la mention « lu et approuvé »